

## Nogaro : éclairage public, accessibilité, assainissement non-collectif

Voilà le menu du Conseil municipal le 6 juillet 2016



Nogaro : éclairage public, accessibilité, assainissement non-collectif

Le conseil municipal de Nogaro s'est réuni le 6 juillet pour traiter de différents problèmes et, au préalable, du tirage au sort des jurés d'Assises. Puis il a pris les décisions suivantes.

La municipalité va déposer un dossier au titre du FSIL (1) pour obtenir une aide à la rénovation de l'ensemble de l'éclairage public. En effet, beaucoup de luminaires, vieillissants et « inefficaces », sont difficiles à réparer. C'est l'occasion de les remplacer – grâce au Fsil (1) - par des dispositifs « moins énergivores et plus efficaces ». Les travaux sont estimés à 216 072 euros dont 108 036 euros attribués par le Fsil, 64 821 à la charge du Sdeg (2) et 43 214 pour la commune.

### L'accessibilité à Nogaro

Un travail gigantesque – et très précis - de catalogage des travaux à réaliser dans toute la ville pour que soit assurée l'accessibilité des personnes à mobilité réduite a été réalisé. Il donne un calendrier pour la réalisation progressive de ces travaux jusqu'en 2020.

Certains s'étonnent qu'il soit prévu, dans ce catalogue, de créer à l'église saint-Nicolas des emplacements spéciaux, vu qu'habituellement, les personnes en fauteuil se placent – apparemment sans difficulté – à côté des bancs existants.

### Aides à l'assainissement non-collectif

L'Agence de l'eau engage une opération limitée dans le temps (24 mois) pour aider les propriétaires dont les installations d'assainissement ne sont pas aux normes. Les propriétaires peuvent recevoir une aide forfaitaire d'un maximum de 4 200 euros (ou 80% du coût des travaux s'il n'excède pas 5 250 euros). Au préalable, un diagnostic doit avoir été fait par le Spanc, qui effectue aussi l'instruction du dossier. Qui devra justifier que l'installation a été construite avant le 6 mai 1996, que l'installation fait partie de la résidence principale du propriétaire etc. (3)

### Une vive discussion

Philippe Bellotto, conseiller municipal d'opposition, s'inquiète, en séance, de la provenance des palmiers récemment plantés sur la voie publique, car les palmiers importés de Chine sont actuellement menacés par de graves maladies inoculées par un très gros papillon, le Paysandisia Archon (dont le rayon d'action est de 6 km), par le charançon rouge, ainsi que par d'autres ravageurs. Les maladies introduites par ces nuisibles pourraient dévaster les palmiers de la région de Nogaro. Philippe Bellotto demande au maire, Christian Peyret, si un contrôle sanitaire a été effectué. Celui-ci répond qu'il va s'en assurer.

Par ailleurs, le Conseil municipal approuve l'attribution à « Marie M. Optique », 53, rue nationale, d'une subvention de 9 146 euros accordée par le Fisac (4) dans le cadre de l'OMPCA en cours (5).

Enfin, la convention d'assistance technique pour le suivi du forage d'eau potable n°2 (route d'Estalens) a été renouvelée.

(1) Fonds de soutien à l'investissement public local. C'est un dispositif exceptionnel créé par la loi de finances 2016, destiné à lancer des travaux en 2016. (2) Syndicat départemental d'énergie du Gers. (3) Se renseigner à la mairie. (4) Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce. (5) Opération de modernisation des petits commerces et de l'artisanat.



Pierre Capdeport, maire de Manciet, était venu pour le tirage au sort...



...De même que Thiery Saint-Martin, maire de Sainte-Christie ; à ses côtés, Roger Combres, 1er adjoint au maire de Nogaro



Christian Peyret s'entretient avec Josiane Lapeyre, conseillère municipale